

ID: 039-243900560-20211210-DCC2021\_12\_153-AU

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT **DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le

25 novembre 2021

et qu'elle a été faite le

25 novembre 2021

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents:38

Absents suppléés : 1

Absents excusés: 9

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Délibération n° DCC2021\_12\_153

### Objet:

Création d'un budget annexe « assainissement non-collectif »

## 1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

### **EXTRAIT**

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

# Séance du jeudi 2 décembre 2021

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt et un, le 2 décembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à Gendrev après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents: Brans: M. Michael PERES Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain: M. Antony BOURCET Dampierre: M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Etrepigney: M. Laurent CHENU Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY Gendrey: Mme Lydia LUTHRINGER La Bretenière: Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérome FASSENET Monteplain : M. Luc BEJEAN Montmirey-la-Ville: M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château: M. Martin DAUNE Mutigney: M. Eric DRUOT Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Olivier NAEGELLEN. Mme DEMANDRE. Lucette Mme PANOUILLOT Our: M. Segundo ALFONSO Pagney: M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Rans: M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Vitreux: M. Alain GOMOT. Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

Suppléés: Thervay: M. Alain CHAMPONNOIS

Absents excusés : Dampierre : Mme Laure VALENTIN, Mme Valérie BENDERITTER Evans : M. Emmanuel BARBERET Fraisans : Mme Sophie NIALON La Barre: M. Philippe GIMBERT Orchamps: M. Nicolas JOLY Ougney: M. Cédric IVANES Rouffange: Mme Aurore PLANCON Serre les Moulières : M. Claude TERON.

Secrétaire de séance : M. Martin DAUNE

Procurations de vote:

Mandants: Fraisans: Mme Sophie NIALON Orchamps: M. Nicolas **JOLY** 

Mandataires: Fraisans: Mme Marie-Anne LONGY Orchamps: M. Olivier DEMANDRE

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h00 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Affiché le 10/12/2021

#### CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMEN ID: 039-243900560-20211210-DCC2021\_12\_153-AU

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1412-2, dont les dispositions renvoient aux articles L. 2221-2 et suivants, l'article L. 2313-1 et l'article L. 5214-16;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Jura Nord ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°2 « Aménagement du territoire et Grand cycle de l'Eau » du 23 novembre 2021:

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 23 novembre 2021 ;

Considérant que la Communauté de Communes a fait le choix d'une Délégation de Service Public pour l'exploitation du service assainissement collectif à partir du 1er janvier 2022 ;

Considérant qu'à partir du 1er janvier 2022, l'assainissement collectif sera géré en délégation de service public et que l'assainissement non-collectif sera géré en régie et que les deux services assainissement n'auront plus le même régime fiscal;

Il convient donc de créer un budget annexe « assainissement non-collectif ».

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, crée un budget annexe « assainissement non-collectif » qui sera soumis à la nomenclature M49 et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

> Pour extrait conforme, Le Président. Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 41 Contre: 0 Abstention: 0

